



**DOSSIER  
DE PRESSE**

## Appel à Manifestation d'Intérêt

Soutien aux filières agricoles favorables à la  
protection de la ressource en eau



CONTACTS PRESSE

Isabelle Diller  
Région Grand Est  
03.87.33.61.71  
[isabelle.diller@grandest.fr](mailto:isabelle.diller@grandest.fr)

Florence Chaffard  
Agence de l'eau Rhin-Meuse  
03.87.34.47.59  
[florence.chaffard@eau-rhin-meuse.fr](mailto:florence.chaffard@eau-rhin-meuse.fr)

Sandrine Christini-Dusoir  
Agence de l'eau Seine-Normandie  
03.26.66.25.88  
[christini-dusoir.sandrine@aesn.fr](mailto:christini-dusoir.sandrine@aesn.fr)

**Ce lundi 18 mars 2019, à Rozérieulles (57), Pascale Gaillot, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de l'Agriculture et de la Viticulture, Patricia Blanc, Directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, Marc Hoeltzel, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Soutien aux filières agricoles favorables à la protection de la ressource en eau » pour l'année 2019. Cet AMI permettra notamment d'accompagner les projets prenant en compte la protection globale de la ressource en eau.**

## Préambule

---

« L'agriculture et l'eau » est l'un des thèmes de l'accord de coopération signé à l'automne 2018 entre la Région Grand Est et les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse. La dynamique commune souhaitée s'oriente autour de 2 objectifs principaux :

- restaurer et préserver les ressources en eau dégradées ou menacées par des problèmes de pollutions diffuses,
- concilier développement agricole, protection des ressources en eau, gestion des milieux et des inondations et préservation de la biodiversité.

Ainsi les partenaires souhaitent favoriser le développement de filières agricoles amont/aval à bas niveau d'impact sur la ressource en eau (agriculture biologique, *chanvre, luzerne, miscanthus, sainfoin, sarrasin, taillis courte rotation...*) ainsi que le soutien spécifique de l'élevage à l'herbe en lien avec l'ensemble des services rendus (*protection de la ressource en eau, gestion des inondations, biodiversité...*).

### Quelques chiffres clés

#### DESCRIPTION DE L'AGRICULTURE DANS LE GRAND EST :

**Avec 3 millions d'hectares de Surface Agricole Utile (SAU)**, l'agriculture représente 45% de la superficie du territoire régional. Le large éventail de terroirs et de conditions pédoclimatiques du Grand Est expliquent la diversité importante des productions agricoles qu'on y retrouve, et notamment la viticulture, les céréales et oléo protéagineux, les bovins et la polyculture-élevage.

#### SURFACES EN HERBE :

**En 2016, 735 440 hectares de prairies permanentes** figurent dans le Registre Parcellaire Graphique du Grand Est. Mais un recul continu de ces surfaces au profit des grandes cultures. (source : « *Diagnostic cartographique et leviers de soutien aux prairies permanentes en région grand Est* » Mathilde ARES).

#### SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

En 2017, 127 728 ha sont certifiés ou en conversion biologique dans la région Grand Est, **soit une multiplication par 3,4 en 10 ans** (données Agence Bio). Même si le nombre de transformateurs et de distributeurs augmente, certains éléments d'infrastructures restent bloquants pour le bon développement de ces systèmes d'exploitation.

#### NOMBRE DE CAPTAGES EN EAU DEGRADEES :

**700 sur le Grand Est**

# Appel à manifestation d'intérêt 2019 : créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs qui préservent la ressource en eau

---

La Région Grand Est et les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse initient **un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger des filières agricoles respectueuses de la ressource en eau et viables économiquement.**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien aux filières favorables à la ressource en eau » vise quatre objectifs :

- accompagner l'évolution pérenne de systèmes agricoles dans les projets de territoires **qui prennent en compte la protection globale de la ressource en eau, c'est-à-dire des projets collectifs liés à un territoire et intégrant l'ensemble des enjeux « eau »** (qualité de l'eau, préservation des milieux humides, gestion des coulées de boue, inondation,...) ; sur certains secteurs « à fort enjeux eau » à l'instar du bassin versant du Rupt de Mad ou des nappes souterraines utilisées pour la production d'eau potable (champagne crayeuse, nappe du Rhin...), les acteurs concernés seront approchés pour qu'ils s'associent à la démarche.
- soutenir les « changements de systèmes agricoles » **et la pérennisation de ces changements afin de réduire drastiquement les transferts d'azote et/ou de phytosanitaires dans le milieu naturel ;**
- favoriser l'innovation, **l'émergence de nouveaux porteurs de projet autour de la création ou de la consolidation de filières de production sans ou à bas niveau d'impact sur la ressource en eau** (systèmes herbagers, agriculture biologique, luzerne, miscanthus, taillis très courte rotation, chanvre....) ;
- encourager la transformation et la mise sur le marché de produits agricoles « favorables à l'eau » et notamment « biologiques ».

Il est **ouvert à tout maître d'ouvrage public** (collectivités, chambres consulaires, établissements publics, associations ...) **ou privé** (collectifs d'agriculteurs, coopératives, négoce, industries...).

Dans une volonté d'une dynamique pérenne, les partenaires souhaitent s'appuyer sur les différentes éditions de l'appel à manifestation d'intérêt en particulier pour **la mise en réseau des porteurs de projets selon le principe d'échanges, de retours d'expériences...**

Cela a été le cas dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt 2018 (lire page suivante) pour lequel 1/3 des candidats portaient des projets de valorisation de l'herbe avec des stratégies d'approches variées et complémentaires : productions de références technico-économiques et accompagnement des producteurs, études des débouchés, création de cahier des charges et de marques associées... Cette diversité de projets confère un avantage notable à les faire travailler ensemble.

# Calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt 2019

18 mars 2019 : lancement

30 mai 2019 : date butoir de dépôt des candidatures - 1<sup>ère</sup> session

30 septembre 2019 : date butoir de dépôt des candidatures - 2<sup>de</sup> session

Le règlement complet est disponible sur les sites internet de chaque partenaire.

## 32 projets soutenus en 2018

Dans le cadre du premier appel à manifestation d'intérêt, 67 candidatures ont été reçues. 32 projets ont été soutenus pour 4,2 millions d'euros d'aides des quatre partenaires.

Selon un principe majoritaire de décroisement des fonds publics et d'efficacité d'instruction des aides, le montant d'aides engagé pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse est de 1,38 million d'euros, de 1,42 million d'euros pour la Région Grand Est et pour l'agence de l'eau Seine-Normandie de 1,44 million d'euros (chiffres provisoires puisque 9 dossiers sont encore en cours d'instruction).

Il est à noter que 15 projets, insuffisamment matures au moment du dépôt de candidatures, seront vraisemblablement à nouveau présentés pour l'appel à manifestation de 2019.

L'intérêt marqué pour ce premier appel à manifestation illustre bien l'attente des acteurs agricoles et publics (collectivités) à trouver des solutions qui fassent sens et qui soient durables.

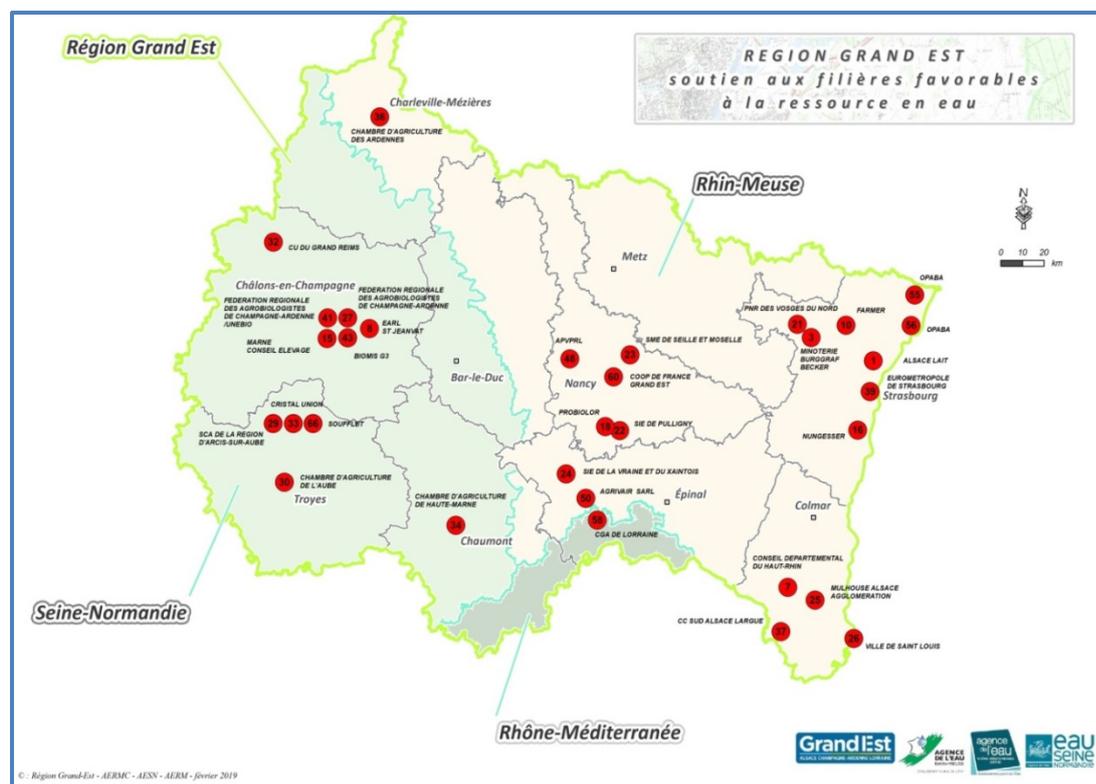


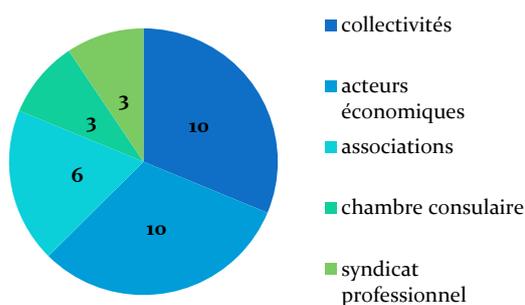
Figure 1 : Répartition géographique des projets retenus à l'appel à manifestation d'intérêt « soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau » Grand Est 2018 (au siège du porteur de projet principal)

# Collectivités et acteurs économiques en première ligne

**En termes de maîtrise d'ouvrage** (figure 2), les projets retenus sont portés majoritairement par des collectivités (10/32) et des acteurs économiques (10/32). Les associations (6/32) et les chambres consulaires et syndicats professionnels (6/32) complètent le dispositif.

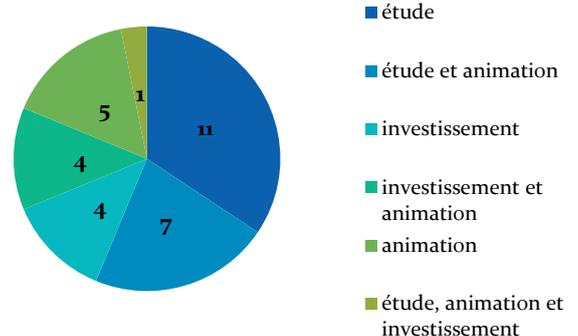
**En termes de types de projets déposés**, l'ensemble des catégories d'opérations éligibles sont représentées (cf. figure 3), avec une prépondérance de **projets d'études et d'animations**. Ces phases d'études et d'animation peuvent être un préalable essentiel au calibrage des investissements qui viendront dans un second temps ; comme par exemple, les études portées par les collectivités qui visent principalement à étudier la faisabilité de créer de nouveaux débouchés pour l'installation de cultures favorables à l'eau sur l'aire d'alimentation de leur captage.

**Maîtres d'ouvrages mobilisés (n=32)**



**Figure 2 :** Répartition des dossiers représentés de l'AMI « soutien aux filières » Grand Est 2018 par maître d'ouvrage

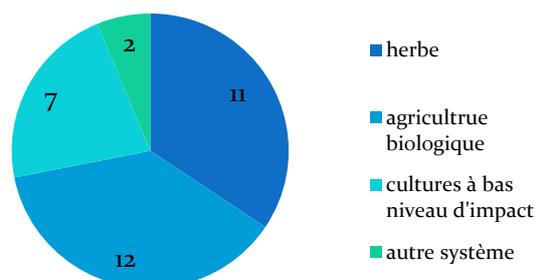
**Type de projets soutenus (n=32)**



**Figure 3 :** Répartition des dossiers représentés de l'AMI « soutien aux filières » Grand Est 2018 par catégorie de projets

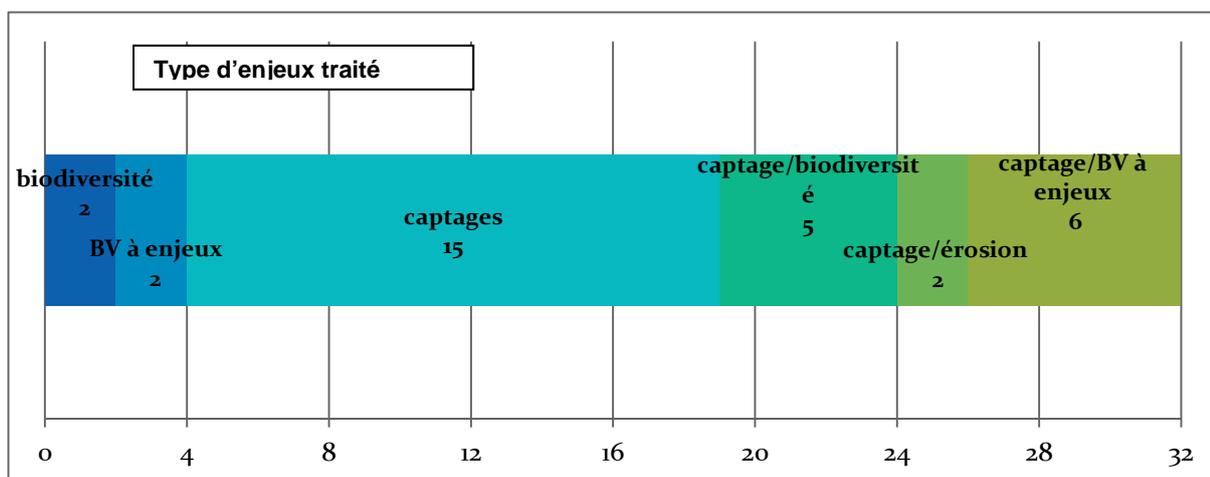
**En termes de types de filières concernées** (cf. figure 4), la majorité des projets permettent de soutenir le maintien des surfaces en herbe et des surfaces converties en agriculture biologique.

**Titre de filières concernées (n=32)**



**Figure 4 :** Répartition des dossiers représentés de l'AMI « soutien aux filières » Grand Est 2018 par types de filières concernées

**En termes de priorités**, on note une **diversité des enjeux « eau » traités** (figure 5) même si une part significative des projets (87 %) est axée sur la protection de la qualité de la ressource en eau destinée à la distribution en eau potable. Il faut souligner le fait que près de 40 % des projets retenus visent à proposer des mesures mixtes favorables à plusieurs volets, que ce soit en raison du type de couvert ciblé (captage/biodiversité), du type de mesures adoptées (captage/érosion) ou de l'impact de la zone d'action (captage/bassin versant à enjeux).



**Figure 5 :** Répartition des dossiers représentés de l'AMI « soutien aux filières » Grand Est 2018 par types d'enjeux « eau » traité

Parmi les 28 projets relatifs à la protection de la qualité de la ressource en eau destinée à la distribution en eau potable, il y a lieu de distinguer les projets attachés à des captages spécifiques (concerne **18 projets, 97 champs captants dégradés** et portent sur près de **40 000 hectares de surfaces utiles agricoles SAU**) et les projets qui ciblent le développement de leurs actions sur l'ensemble des captages à problème d'un ou plusieurs départements (10 dossiers).

Pour 71 % de ces projets (soit 20 sur les 28), l'appel à manifestation d'intérêt a permis d'engager une première phase de réflexion sur le développement potentiel de filière sans ou à bas niveau d'impact sur la ressource en eau via le lancement d'études de faisabilité.

Les autres dossiers concernent l'investissement matériel avec une structuration et une maturité opérationnelle avérées. Ils portent sur le financement d'investissements nécessaires à la concrétisation du projet global, tels que la création de silo, l'acquisition de matériel de triage de céréales, la mise en place de nouveaux procédés industriels (toastage, micronisation) ou encore l'ajout d'un local de transformation. Il s'agit de projets territoriaux multipartenaires qui ont permis d'amener **une nouvelle forme de coopération** entre des gestionnaires de captages et des acteurs économiques compétents dans des domaines bien distincts.

# La consolidation d'une dynamique régionale

---

Cet appel à manifestation d'intérêt a permis de faire émerger des éléments structurants gages d'une volonté politique à consolider cette dynamique. Parmi ces éléments peuvent être cités :

- **la constitution d'une culture commune « filières de productions sans ou à bas niveau d'impact sur la ressource en eau »** aboutissant à une liste de critères objectifs d'évaluation des projets ;
- **une communication commune, à l'impact démultiplié** par la diversité des canaux de diffusion de l'information et la mobilisation des réseaux d'acteurs propres à chaque partenaire ;
- **l'amélioration de la lisibilité d'un partenariat fort des acteurs régionaux pour le développement de filières de production favorables à la protection de la ressource en eau ;**
- **la réaffirmation d'objectifs communs et d'une ambition forte pour parvenir à reconquérir la ressource en eau et protéger les milieux humides ;**
- **la cohérence des projets accompagnés entre eux et par rapport aux objectifs poursuivis**

Nom du porteur	Départ.	Nom du projet	Montant global du projet	Montant de l'aide
Minoterie Burggraf-Becker	67	Développement d'une filière protéagineuse biologique et conventionnelle	856 375	373 706
Département du Haut-Rhin	68	Extension et diversification de l'abattoir départemental de Cernay	950 000	345 000
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	67	Développement d'une filière viande pour maintenir les prairies et la qualité de l'eau	113 830	91 064
Syndicat intercommunal des eaux de Pulligny	54	Etude de faisabilité pour le développement de filières de production liées à des cultures favorables à la protection de la ressource en eau du plateau de Vicherey -Beuvezin	48 000	43 200
Syndicat des eaux de Seille et Moselle	54	Etude de faisabilité de chauffage des bâtiments communaux de Bouxières aux Chênes à partir de TTCR mis en place sur le périmètre de protection des sources de Moulins	20 000	18 000
Syndicat des eaux de la Vraine et du Xaintois	88	Etude de faisabilité technico économique portant sur la mise en place d'une filière de vente de foin de luzerne séché en grange	20 000	18 000
Ville de Saint-Louis	68	Réflexion et sensibilisation autour d'une agriculture protégeant la ressource en eau	36 960	33 264
FRAB Champagne Ardenne / Chambres départementales 51 et 10 / FR CUMA	51/10	Développement d'une filière betteraves biologiques sur les territoires de la Marne et de l'Aube	116 180	69 708
Cristal Union	51/10	Expérimentation agricole sur le développement de la betterave biologique	839 000	299 712
Chambre d'agriculture de la Haute-Marne	52	Développement de démarches d'accompagnement des producteurs de lait pour s'adapter au cahier des charges de l'AOP Brie de Meaux	100 300	77 186

Nom du porteur	Départ.	Nom du projet	Montant globale du projet	Total AMI
Communauté de communes Sud Alsace Largue	68	Développement d'une marque de type local, élevé à l'herbe sur le territoire Largue Sundgau	86 000	75 400
Eurométropole de Strasbourg	67	Une stratégie agricole partagée pour protéger la ressource en eau sur l'aire d'alimentation du captage de Plobsheim	445 080	96 084
UNEBIO	08	Etude prospective de développement du bœuf à l'herbe bio issu de veau laitiers et de l'agneau à l'herbe dans le Nord des Ardennes	6 480	5 184
FRAB Champagne Ardenne	08		29 420	23 536
Association Pour la Valorisation des Prairies Remarquables de Lorraine	54	Valorisation des prairies remarquables de Lorraine "la perle des foins"	99 320	69 000
SARL AGRIVAIR	88	Développement territorial de l'impluvium de Vittel Contrexeville	365 000	32 000
Alsace Lait	67	Développement d'une filière lait de prairie	654 400	141 120
EARL Saint Jeanvat	51	Construction d'un silo de stockage de productions biologiques	1 055 986	387 617
Farmer	67	Développement du soja en micronisation	253 050	91 912
Communauté Urbaine du Grand Reims	51	Etude de faisabilité de développement de filières de cultures dites à bas intrants	94 000	75 200
Nungesser Semences	67	Développement d'une filière fleurs et graminées sauvages	528 550	73 518

Nom du porteur	Départ.	Nom du projet	Montant globale du projet	Total AMI
M2A	68	Accompagnement des projets agricoles BNI et développement approvisionnement bio dans la restauration collective	52 750	47 475
FRAB / CA 10-51	10/51	Développement d'une filière légumes de pleins champs AB sur la Marne et l'Aube	102 000	55 000
SCARA	10	Développement de la filière agriculture biologique	3 447 396	807 390
OPABA	67	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme (tri, séchage, décorticage, stockage) pour céréales bios	32 840	26 272
OPABA	67	Réalisation d'une étude sur les possibilités de mettre en place d'une collecte de lait bio en Alsace du Nord	11 250	9 000
Coop de France	54	Développement des démarches viande à l'herbe par les coopératives	133 464	86 751
CGA DE LORRAINE	88	Mise en place d'une filière locale de valorisation du lait de foin bio en fromages	40 100	32 080
PROBIOLOR	54	Création d'une filière longue d'œufs bio	62 161	37 297
CHAMBRE D'AGRICULTURE 08	08	Etude de faisabilité pour le développement d'une "viande locale produite à l'herbe" en bio et conventionnelle	31 680	25 344
BIOMIS G3	51	Filière miscanthus chalonnaise	216 000	73 500
SOUFFLET	10	Création d'un silo bio	2 732 095	540 000

Nom du porteur	Départ.	Nom du projet	Montant globale du projet	Total AMI
Marne conseil élevage	52	Préserver et développer les cultures fourragères dans le cadre de la structuration d'une filière lait riche en oméga 3	65 351	52 281
<b>TOTAL</b>			<b>13 645 018</b>	<b>4 231 801</b>

*\* chiffres encore provisoires*